



Crésus Comptabilité

17.3 - Enregistrer une pièce jointe

17.3 - Enregistrer une pièce jointe

L'enregistrement d'une pièce jointe sert à en créer une copie dans l'emplacement de votre choix. La copie est un nouveau fichier indépendant de la pièce jointe.

Après avoir ouvert le dialogue comme décrit ci-dessus, il y a 2 méthodes pour enregistrer une pièce jointe:

- Sélectionnez l'objet et cliquez sur le bouton *Enregistrer*.
- Double-cliquez sur la pièce jointe. Dans ce cas, Cresus propose d'ouvrir le fichier (§17.2 Ouvrir une pièce jointe) ou de l'enregistrer.